

JOUR 1

10h00 - 10h15

- Présentation des stagiaires ;
- Découverte du programme de formation ;
- Annonce des objectifs de l'apprentissage et présentation des points d'évaluation ;
- Réception des documents relatifs à la formation.

10h15 - 13h00

- Rappel sur la législation et les normes du métiers ;
- Parcours de formation obligatoire pour exercer ;
- Mise au point sur les installations afin de pouvoir pratiquer ;
- Rappel des notions d'hygiène et salubrité ;
- Informations concernant les démarches administratives relatives à la déclaration de statut et réglementations en accord avec le domaine d'activité ;
- Rappel du principe du maquillage permanent et de ses objectifs dans le milieu de la beauté ;
- Rappel sur l'anatomie et la structure des lèvres, connaître les précautions et les contres indications pour pouvoir appliquer la technique correctement, donner les bonnes explications des soins post procédure pour la cliente ;
- Apprentissage des bases colorimétriques par rapport au cercle chromatique et phototypes selon Fitzpatrick ;
- Sous tons de peau et de pigment ;
- Les différents types de peau ;
- Le vieillissement de la couleur par rapport à la peau et au choix du pigment ;
- Connaître les différents types de dermographes ;
- Connaître toutes les différentes configurations d'aiguilles et leurs spécificités ;
- Fournisseurs et conseils pour achat ou matériel relatif à la prestation.



13h00 - 14h00 PAUSE DEJEUNER



14h00 - 15h00

- Apprentissage des différentes techniques maquillage permanent des lèvres en fonction du résultat souhaité ;
- Ergonomie, positionnement et mouvement afin de pouvoir pratiquer dans de bonnes conditions ;
- Exercices pratiques sur papier.

15h00 - 18h00

- **Démonstration** de la formatrice ;
- Démonstration de l'installation d'un poste de travail ;
- Documents à faire signer et remplir par la cliente ;
- Définir la technique souhaitée ensemble (la technique est expliquée en détail durant toute la procédure) ;
- Apprentissage du tracé du contour des lèvres ;
- Pratique sur peau synthétique avec dermographe.

JOUR 2



10h00 - 10h15

- Accueil et débrief de la veille.

10h15 - 11h00

- Entraînement pratique avec dermographe sur peau synthétique afin d'ajuster le mouvement.

11h00 - 13h00

- **Pratique sur modèle** (supervisée et corrigée si besoin par la formatrice).
- Protocole d'accueil et d'installation du client ;
- Protocole de préparation du praticien et du poste de travail ;
- Réalisation du tracé du contour ;
- Choix des pigments en fonction du résultat souhaité et du type de lèvres ;
- Pratique avec le dermographe ;
- Accompagnement complet de la cliente en autonomie ;
- Documents relatifs présentés et signés par la cliente (les soins seront expliqués à la fin de la procédure).

13h00 - 14h00 PAUSE DEJEUNER

14h00 - 14h30

- Installation du poste en autonomie pour la stagiaire, préparation des documents.

14h30 - 17h00

- **Pratique sur modèle** (supervisée et corrigée si besoin par la formatrice).
- Protocole d'accueil et d'installation du client ;
- Protocole de préparation du praticien et du poste de travail ;
- Réalisation du tracé du contour ;
- Choix des pigments en fonction du résultat souhaité et du type de lèvres ;
- Pratique avec le dermographe ;
- Accompagnement complet de la cliente en autonomie ;
- Documents relatifs présentés et signés par la cliente (les soins seront expliqués à la fin de la procédure).



17h30 - 18h00

- Débriefing de la journée et de la pratique par les stagiaires et le formateur ;
- Remise des documents de formation (attestation de formation, attestation de fin de formation, facturation, certificat de formation).

MASTER CLASS Crazy Lips

INFORMATIONS

COMPLEMENTAIRES



À qui s'adresse cette formation ?

Toute professionnelle de la beauté désirant proposer une nouvelle prestation dans son entreprise, ou pratiquant déjà le maquillage permanent et souhaitant acquérir de nouvelles techniques afin de se perfectionner dans ce domaine.

Comment se déroule la formation ?

La formation se déroule sur deux jours avec 3 élèves maximum par session.

Un book de formation est transmis à chaque stagiaire afin d'effectuer la partie théorique et l'entraînement avant la pratique sur modèle.

Quand aura lieu la formation ?

La date est fixée dès réception de l'acompte, le contrat de formation signé et le délai des 7 jours de rétractation passé, le tout transmis par email.

Quel est le prix ?

Le tarif de la formation est de **1900€**.

Un **acompte de 30%** sera demandé afin d'effectuer la réservation. Celui-ci sera déduit de votre règlement total et ne sera pas remboursable.

Conditions d'entrée en formation



Pre-requis

- Nos formations sont accessibles à toute personne souhaitant apprendre une nouvelle technique, un nouveau métier ou se perfectionner.
- Les diplômes de **CAP esthétiques** ne sont pas obligatoires.
- Si vous souhaitez pratiquer le plus vite possible il vous faudra effectuer la **formation Hygiène et Salubrité** le plus tôt possible.

PROGRAMME

DETAILLE DE LA FORMATION

(Arrêté au 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du Code de la Santé Publique).



OBJECTIFS

- Appliquer les techniques enseignées dans la pratique sur modèle.
- Maitriser les connaissances théoriques de bases du maquillage permanent.
- Maitriser les techniques pratiques de base du maquillage permanent.
- Maitriser les bases de la colorimétrie.
- Maitriser les connaissances théoriques concernant le matériel nécessaire à la pratique (aiguilles, pigments, dermographes, produits hygiène...).
- Maitriser les règles d'hygiène .

MODULES DE LA FORMATION

1. PARTIE THEORIQUE

Unité 1 - Législation

- Rappel sur la législation et les normes du métier ;
- Explications sur le parcours de formation obligatoire pour exercer ;
- Mise au point sur les installations afin de pouvoir pratiquer ;
- Rappel des notions d'hygiène et salubrité, informations concernant les démarches administratives relatives à la déclaration de statut et réglementations en accord avec le domaine d'activité.

Unité 2 - Le Maquillage Permanent

- Rappel du principe du maquillage permanent et de ses objectifs dans le milieu de la beauté.

Unité 3 - Matériel

- Connaître les différents types de dermographes ;
- Connaître toutes les différentes configurations d'aiguilles et leurs spécificités.

Unité 4 - Ergonomie

- Savoir adapter les bons positionnements et mouvements afin de pouvoir pratiquer dans de bonnes conditions ;
- Atelier d'exercices pratiques sur papier afin d'adapter régularité, pression et mouvement.

Unité 5 - Législation

- Connaître l'anatomie et la structure des lèvres ;
- Apprendre à tracer et à corriger un contour des lèvres ;
- Savoir reconnaître dans quel cas il est possible ou non de pratiquer ;
- Connaître les précautions, contre-Indications et conseils à suivre suite à la prestation ;
Savoir recommander les soins à la cliente.

Unité 6 - Technique des lèvres

- Apprentissage étape par étape de la technique en maquillage permanent pour les lèvres ;
- Entraînement sur peaux synthétiques avec dermographe et aiguilles d'entraînement.

Unité 7 - Colorimétrie et Pigmentologie

- Apprentissage des bases colorimétriques par rapport au cercle chromatique et phototypes selon Fitzpatrick ;
- Les différents types de peau ;
- La chimie des pigments (Organiques/ Minéraux/ Hybrides) ;
- Comprendre et savoir lire la composition d'un pigment ;
- Risques et conseils concernant les pigments dans la peau.

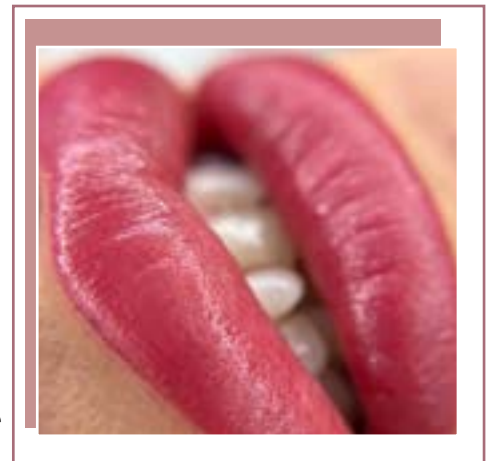
Unité 8 - Neutralisation des lèvres

- Savoir reconnaître et différencier différents types de lèvres ;
- Reconnaître les tonalités de la lèvre et adapter le bon choix de pigment ;
- Apprendre et maîtriser la technique et le geste de la neutralisation ;
- Adapter les bons modules et dermographe pour pratiquer.

2. PARTIE PRATIQUE

Unité 9 - Préparation clientèle et entraînement sur modèles

- Installation d'un poste de travail ;
- Prendre les informations auprès de la cliente ;
- Préparation dermique ;
- Traçage du contour par rapport à la technique enseignée ;
- Validation de la cliente ;
- Choix des pigments en fonction de la carnation de la cliente et du résultat souhaité ;
- Prestation effectuée par la stagiaire supervisée (et corrigée si besoin) par la formatrice ;
- Explication des soins à la cliente en fin de procédure ;
- Prise de photos en accord avec la cliente (autorisation écrite signée par la cliente).



Unité 10 - Entraînement sur papier et peau synthétique

- Entraînement du mouvement sur le cahier d'exercices avec stylos, crayon à papier et crayon de couleur ;
- Apprentissage du positionnement des mains et du corps ;
- Entraînement sur peaux synthétiques avec dermographe et pigments, travail de lignage et de pixels.